

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
DEPARTEMENT DU VAR

**SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU**  
COMpte RENDU DU COMITE SYNDICAL

**SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL**  
**DU 4 FEVRIER 2022**  
**À 11h30**

**Date de la convocation : 28 janvier 2022**

Nombre de délégués syndicaux en exercice : 15

Présents : 10

Pouvoirs : 1

Absents excusés : 1

Nombre des voix du S.M.B.V.G : 21

MEMBRES	VOIX
Métropole Toulon Provence Méditerranée	7
Communauté de communes Vallée du Gapeau	5
Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures	4
Communauté de communes Cœur du var	3
Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume	1
Communauté d'agglomération Provence Verte	1
Total	21

*L'an deux mille vingt et un, le quatre février, à onze heures trente, les délégués désignés par les E.P.C.I. membres, se sont réunis salle du conseil de la Mairie à Pierrefeu du Var, sur convocation qui leur a été adressée le vingt-neuf juin deux mille vingt et un par le Président du Syndicat Mixte.*

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Messieurs Patrick MARTINELLI – CCMPM

Jean-Claude ALBERIGO – CCMPM

Michel NOIROT – CCVG

Philippe LAURERI – CCVG

Fabrice WERBER – Métropole TPM

Jean-Martin GUISIANO – CAPV

Michel ARMANDI – CCMPM

Christian DAVID – CCCV

Fernand BRUN – CCCV

Pierre HENRY – CCVG

Tanguy SOLANET – CCCV

**Pouvoirs:**

Monsieur Roger ANOT – CCVG donne pouvoir à Monsieur Philippe LAURERI

**Absents excusés :**

Madame Isabelle MONFORT

Monsieur Pierre GOYET



**N°01-2022 : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE PRESIDENT DE SIGNER UN MARCHE PUBLIC : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE COMPLETE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE POUR REDUIRE LE RISQUE INONDATION DU RUISSEAU SAINTE CHRISTINE SUR LA COMMUNE DE SOLLIÉS PONT DANS LE CADRE DU PAPI GAPEAU (83)**

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau a engagé une procédure de mise en concurrence sous la forme d'un appel d'offres ouvert pour la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre complète pour la mise œuvre du programme d'aménagement hydraulique pour réduire le risque inondation du ruisseau du Sainte-Christine sur la commune de Solliès-Pont dans le cadre du PAPI Gapeau (83).

Au regard de l'analyse des offres, la Commission d'appel d'offres, en sa séance du 28 janvier 2022, a donné un avis favorable à l'attribution du marché à l'offre de la société SCE-SAS domiciliée à AUBAGNE (13400) pour un montant de 233 232,88 €HT.

Monsieur Philippe Laureri précise que le chenal créé doublera le canal existant. Il précise que les travaux de la piste de course à Solliès-Pont sont prévus par la CCVG. Il précise que les travaux sont prévus par tranche jusqu'en 2026 et que la réalisation de ces travaux ne peut pas attendre étant donné les nombreux enjeux au regard de l'inondation.

Madame Emilie Dehesdin rappelle que les études et les travaux sont aidés par l'Etat dans le cadre du PAPI et de l'agence de l'eau RMC.

Il est proposé d'autoriser le Président à signer le marché public.

**LE COMITE SYNDICAL**  
**Après avoir délibéré,**  
**14 voix (13+1)**

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer les pièces du marché de prestation de services relatif à la mission de maîtrise d'œuvre complète pour la mise œuvre du programme d'aménagement hydraulique pour réduire le risque inondation du ruisseau du Sainte-Christine sur la commune de Solliès-Pont dans le cadre du PAPI Gapeau (83), et à conclure avec la société SCE-SAS domiciliée à AUBAGNE (13400).

Fait à PIERREFEU-DU-VAR et délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,

**LE PRÉSIDENT**

**DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU**

**Patrick MARTINELLI**

